
ANNEXE B

Décision du CCNR 11/12-1808 CHOI-FM concernant *Le Show Tard*

La plainte

Le CCNR a reçu la plainte suivante le 20 avril 2012 via son formulaire Web :

station : CHOI Radio X
émission : *Show Tard*
date : vendredi 20 avril 2012
heure : 23h

préoccupation : L'invité à l'émission a tenu des propos raciste [sic] de toute sorte [sic] et plus précisément a sous entendu que les haïtiens étaient des animaux en comparant un auditeur racontant son histoire à un animal et en disant qu'on était pas des animaux comme les haïtiens.

La réponse du radiodiffuseur

Le radiodiffuseur a envoyé la réponse suivante au plaignant le 1^{er} mai :

Nous faisons suite aux commentaires que vous avez formulés au sujet de l'émission mentionnée en objet.

Permettez-nous de vous remercier du temps que vous avez consacré afin de faire part à la titulaire, de vos préoccupations quant à la qualité de sa programmation sur les ondes de la station CHOI-FM. Les commentaires de nos auditeurs sont très importants et nous permettent de procéder à une analyse additionnelle afin de nous assurer de la conformité aux plus hauts standards de qualité en matière de radiodiffusion.

Nous avons analysé les propos relatés, soit un segment de l'émission *Le Show Tard* diffusé le 20 avril 2012, vers 23h00, sur les ondes de CHOI-FM (Radio X).

Les propos reprochés sont relatifs à une conversation à laquelle prend part un auditeur, le psychiatre Pierre Mailloux, qui est invité à l'émission et l'animateur Mario Tremblay. Les principaux intervenants lors de cette courte discussion est l'auditeur, qui serait âgé de 21 ans (comme sa conjointe), qui se plaint que celle-ci serait possessive, jalouse et agressive. À la question quel âge a-t-elle (posée par le D^r Mailloux), l'auditeur répond 21 ans et ajoute que ça fait dix (10) ans qu'ils sont ensemble, depuis qu'ils ont 11 ans.

Le D^r Mailloux réagit vivement. Il demande plus tard à quel âge ils ont eu leur première relation sexuelle, et l'auditeur répond, 13 ans. Le D^r Mailloux remet en question la maturité de ce jeune couple, avec des propos certes colorés indiquant au passage qu'on n'est pas des animaux, qu'on n'est pas dans une tribu ou un pays comme Haïti. Il invite l'auditeur à aller réfléchir.

Votre plainte est à l'effet que « l'invité a l'émission a tenu des propos raciste [sic] de toute [sic] sorte [sic] et plus précisément a sous-entendu que les haïtiens [sic] étaient des animaux en comparant un auditeur racontant son histoire a un animal et en disant qu'on n'était [sic] pas des animaux comme les haïtiens [sic] ».

Avec égard, ce que vous rapportez n'est pas ce qui s'est dit. À l'écoute de l'extrait, on peut comprendre que le D^r Mailloux s'est indigné des pratiques sexuelles trop hâtives dans la vie de ces jeunes gens et que l'emploi des mots animaux, tribu ou Haïti, se voulaient caricatural et visaient l'instinct animal (pulsions), et des peuples défavorisés et parfois, malheureusement sous-développés. C'est un secret de polichinelle que de parler d'exploitation sexuelle des jeunes enfants, à Haïti. Encore dernièrement, *Radio-Canada* rapportait une enquête de l'ONU relative à l'exploitation sexuelle des enfants par des policiers, à Haïti (<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2012/01/23/009-haiti-enquete-policiers-abus.shtml>). Voir également cet article intitulé *Haïti – pédophilie : 1983-2011, 28 années d'exploitations sexuelles sous les yeux de Saint-Joseph* sur le site Internet de Haïti-Nation http://haiti-nation.com/index.php?option=com_content&view=article&id=1145:haiti-pedophilie--1983-2011-28-annees-dexploitations-sexuelles-sous-les-yeux-de-saint-joseph&catid=35:libre-tribune&Itemid=78.

En aucun cas, le D^r Mailloux n'a mentionné que les Haïtiens étaient des animaux et, avec égard, les propos, pris dans leur contexte, n'ont pas de connotations racistes, bien qu'ils ne mettent peut-être pas en lumière les qualités principales du peuple haïtien qui, par ailleurs, est un peuple très courageux qui a dû faire face à plusieurs terribles tragédies.

Ceci étant, l'émission en question est une émission de fin de soirée destinée à un public adulte d'où le choix de certains sujets et le traitement de ceux-ci.

Bref, et avec égard pour votre opinion, nous ne partageons pas le résultat de votre analyse et sommes plutôt d'avis que l'extrait pertinent était conforme et acceptable, dans le contexte.

Nous tenons à vous assurer que nous prenons sérieusement nos responsabilités comme radiodiffuseur et que, même si nous ne sommes pas de votre avis, nous avons porté à la connaissance de nos animateurs, le contenu de vos commentaires. À CHOI-FM, nous travaillons pour nous assurer que toute notre programmation respecte la législation, la réglementation et les codes auxquels nous avons souscrits.

Nous regrettons toutefois que vous ayez été offensé par un élément de notre programmation, car ce n'était certainement pas notre intention, ni d'ailleurs l'intention de l'animateur concerné et des autres acteurs impliqués.

Nous espérons que la présente répond à vos préoccupations quant à notre programmation et sachez que nous reconnaissons l'importance et apprécions les commentaires de nos auditeurs.

Nous vous remercions, encore une fois, d'avoir pris le temps de partager vos préoccupations avec nous.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Correspondance additionnelle

Le 2 mai, le plaignant a déposé sa demande de décision via le formulaire Web du CCNR :

La station Radio X a tenté un joli numéro de rhétorique en me disant que certes, c'étaient des propos très imagés mais qu'en fait il y avait de la pédophilie à Haïti (source à l'appui) et qu'il s'agissait d'un pays sous-développé et que donc il pouvait être compréhensible de les comparer à des animaux. Je ne vois pas le lien entre la pédophilie et le fait que le docteur Mailloux reprochait à son interlocuteur d'avoir eu des relations sexuelles en très bas âge mais avec une personne du même âge (ce qui n'est pas de la pédophilie) et comble du mauvais argument, Radio X prétend que comme il s'agit d'un pays sous-développé, il est acceptable de comparer les Haïtiens à des animaux. Donc voilà leur exercice m'a laissé un peu perplexe. Sommes-nous des animaux au Canada car la pédophilie y-est avérée? Les gens vivant sur des réserves amérindiennes sont-ils des animaux vu leur niveau de sous-développement? Je ne comprends pas le but des gens de Radio X. Je ne vous aurais pas réécrit de message si ces gens s'étaient tout simplement excusés mais en tentant de justifier l'injustifiable il n'ont fait que montrer leur malhonnêteté intellectuelle qui n'est plus à prouver. Il termine leur message d'une façon très provocatrice à mon avis en disant que oui peut-être que ce n'était pas un extrait audio des plus flatteurs envers le peuple haïtien mais que de toute façon d'un point de vue technique il n'est pas punissable, comme s'ils savaient que l'extrait était raciste mais tout en étant dans une zone d'ombre. Et finalement ils me disent qu'il s'agit d'une émission de fin de soirée et qu'à ce titre il leur est permis de tenir les propos qu'il souhaite. Je comprend qu'en fin de soirée on puisse parler de sujet réservé aux adultes mais prétendre qu'on peut être ouvertement raciste parce qu'on est en fin de soirée, c'est tout simplement honteux.

Je terminerai ce message en vous disant que connaissant l'homme qui a tenu ces propos et sachant ce qu'il a déjà dit sur les afro-américains à l'émission *Tout le monde en parle* il y a quelque années, il n'y a aucun doute dans ma tête que ces propos étaient racistes et qu'ils ne me feront pas croire qu'à cause de l'heure, du niveau de développement d'un pays ou de quelqu'autres raisons qu'il soit on peut dire d'un peuple qu'ils sont des animaux. Je sais ce que j'ai entendu ce soir là et c'étaient des propos tout à fait racistes. Maintenant si au point de vue de la loi, les propos étaient dans une zone d'ombre, et bien qu'il en soit ainsi et ce sera à vous d'en décider mais je vous demande de bien analyser l'extrait et de le juger sur le véritable message de fond qu'il transmet. Ces gens ne se rendent pas compte de l'incroyable influence négative qu'ils peuvent avoir sur la société.

Merci de l'attention que vous porterez à mon message et pour votre travail.